

Les Midis de l'accessibilité

« Partenariats : comment construire des partenariats entre médiathèques et structures du champ social, sanitaire ou médico-social ? »

Mardi 4 octobre 2022

– Maïlys Affilé : Bonjour à toutes et tous. On va vous demander de couper vos micros et caméras s'il vous plaît. Merci beaucoup.

Bienvenue à cette deuxième édition des Midis de l'accessibilité, nous allons pouvoir démarrer.

Catherine Saint-James, je vous propose de prendre la parole. Les retardataires vont nous rejoindre au fur et à mesure.

– Catherine Saint-James : Bienvenue à toutes et à tous. Merci d'être là pour ce webinaire. Bienvenue à ce Midi de l'accessibilité. Ce sont des webinaires professionnels pour aborder les enjeux de l'accessibilité en bibliothèque.

En 2021, la première édition avait rencontré un beau succès. D'où l'envie de réitérer pour une deuxième édition cette année. Je suis Catherine Saint-James,

directrice par intérim de Livre et Lecture Bretagne. Ces webinaires sont organisés en partenariat avec le réseau des Médiathèques de la Baie, situées sur l'agglomération de Saint-Brieuc. Nous avons également un nouveau partenaire : la Bibliothèque départementale des Côtes-d'Armor. Il s'agit de quatre rencontres qui sont gratuites, ouvertes à tous et soutenues financièrement par le Centre National du Livre.

Il y a donc quatre thématiques différentes. Cette année, on va aborder aussi un peu plus la question du partenariat, du financement.

Nous avons 45 minutes à passer ensemble.

Aujourd'hui, la thématique est le partenariat : comment construire des partenariats entre médiathèques et structures du champ social, sanitaire ou médico-social. Les intervenants sont Guillaume Diaz, responsable des actions en direction des publics empêchés à la Bibliothèque départementale du Finistère et Sébastien Portier, cadre socio-éducatif au centre hospitalier de Lanmeur. Ce temps de discussion sera modéré par Albane Lejeune, coordinatrice des Médiathèques de la Baie à Saint-Brieuc Armor Agglomération. Je vais vous laisser tout de suite rentrer dans le vif du sujet.

Maïlys, c'est vous qui prenez la parole ?

– Maïlys Affilé : Oui. Je suis chargée de communication à Livre et Lecture en Bretagne. Je tiens à préciser que ce webinaire est enregistré, c'est pour ça que vous voyez en haut à gauche un petit signal d'enregistrement. Cela permettra de proposer en replay le webinaire pour les collègues qui n'ont pas pu participer aujourd'hui.

Nous avons également la vélotypie : ce webinaire est sous-titré en direct intégralement par la société Voxa Direct. On salue Céline qui est la personne qui assure la vélotypie aujourd'hui.

Je passe la parole à Albane Lejeune, coordinatrice des médiathèques de la Baie de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

– Albane Lejeune : Nous accueillons Guillaume Diaz qui est responsable de l'action culturelle à la bibliothèque départementale de la Loire-Atlantique, ainsi que Sébastien Portier qui s'occupe du service animation, vie sociale et culture dans ce centre hospitalier de Lanmeur, dans le Finistère également.

Pour répondre à la question de : « Comment construire des partenariats avec les structures du champ social,

sanitaire ou médico-social ? » Vous allez nous proposer deux interventions. La vôtre, Guillaume, va être plus théorique et mettra en perspective la manière d'élaborer une politique partenariale en direction des publics empêchés, et la vôtre, Sébastien, sera plus un retour d'expérience sur différents partenariats.

(coupure Teams)

- Guillaume Diaz : ...On a tous nos compétences mais le métier de bibliothécaire est très polyvalent. Le partenariat permet de s'appuyer sur des compétences que d'autres acteurs ont.

Le but de la bibliothèque, c'est aussi de diversifier son offre, de mutualiser, de faire des économies budgétaire et de s'ancrer dans son territoire et d'attirer un nouveau public dans la médiathèque.

Il y aura différents types de partenariats.

Pour une bibliothèque ou pour toute structure, ça va aller de la prestation à la co-construction. C'est peut-être intéressant déjà d'identifier - quand vous avez des projets - quels types de partenariats vous avez besoin de mettre en place.

→La prestation, c'est une fourniture de biens et de services, on en fait par exemple pour rémunérer un acteur, on paye pour qu'on nous fournisse un bien et un service et ça s'arrête là.

→La mise à disposition, c'est un peu plus compliqué. On peut le faire pour des locaux, en bibliothèque, on va mettre à disposition nos locaux pour différents partenaires afin de mettre en place par exemple des permanences d'écoute pour des travailleurs sociaux, ça existe dans certaines bibliothèques.

La coopération, la collaboration et la coconstruction, c'est plus intéressant.

→La coopération, c'est travailler avec. Elle est plutôt passive, généralement. Vous allez avoir un acteur par exemple de la commune qui va mettre en place un projet et on va vous demander de coopérer à ce projet. Vous allez participer, aider, aider cet acteur à faire ce travail. Vous n'êtes pas forcément en position de décideur.

→La collaboration, on travaille ensemble sur un projet commun. Par rapport à la coconstruction, ça signifie que vous avez déjà mis en place le cadre, vous êtes responsable de bibliothèque, vous avez mis en place le cadre et vous allez solliciter un partenaire pour

travailler ensemble. C'est plutôt actif mais c'est quand même vous qui avez encore les cartes en main ou décidez d'une grande partie du projet.

→La co-construction qui est sans doute le plus intéressant en bibliothèque mais aussi le plus difficile à mettre en place et le plus chronophage, c'est le fait de construire ensemble, chacun est à égalité et on avance ensemble, on définit les objectifs ensemble.

Je vous ai présenté les enjeux pour une bibliothèque de mettre en place des partenariats.

Il est intéressant aussi de s'interroger sur les écueils que peuvent amener une mauvaise politique partenariale.

Pour cette partie, je me suis inspiré du livre de Dominique Arot : *Les partenariats des bibliothèques*, ouvrage qui reste la référence dans ce sujet.

Il faut que chacun y trouve son compte, il doit y avoir une forme de respect mutuel, d'égalité des partenaires. Celle-ci peut être par exemple mise en difficulté quand vous êtes une petite bibliothèque et on vous demande de travailler avec un grand centre des arts ou un hôpital important sur le territoire, ce qui peut amener une inégalité, à laquelle il faut faire attention.

Un autre écueil, ça peut être, en bibliothèque notamment, parce qu'on a envie de faire beaucoup, parce que nos tutelles nous sollicitent, de faire en fait une mosaïque d'actions, on fait des activités partenariales, on n'arrête pas de faire des petites actions, des petites actions, des petites actions en multipliant les partenaires et les réalisations, et pour autant, il n'y a pas véritablement d'évolution de la logique partenariale, on est dans une logique de mosaïque d'actions et on est un peu dans une surenchère d'actions.

Attention aussi, lorsque vous mettez en place des projets et que vous réfléchissez à une politique partenariale, de ne pas avoir trop de partenaires. Vous avez des projets de partenariat ambitieux - les projets de territoire par exemple - qui représentent une année de préparation pour une année de réalisation. Plus vous aurez de partenaires, plus il y a le risque que ça demande du temps en amont pour que chacun s'y retrouve, et que chacun se sente la place de coconstruire, de proposer des idées, de réfléchir à ses propres objectifs et que ça fonctionne pour tout le monde. C'est important d'avancer avec les moyens disponibles et de ne pas être trop ambitieux. Il vaut

mieux limiter le nombre de partenaires et être sûr de mener à terme un projet plutôt que de les multiplier quitte à ne pas réussir son projet.

Ça peut être aussi mal connaître son partenaire pour une bibliothèque. Sur un partenariat autour des publics empêchés, la connaissance des publics empêchés est nécessaire. Si vous travaillez avec l'Association des paralysés de France sur une animation dans votre bibliothèque et que celle-ci n'est pas accessible à un fauteuil roulant, votre partenariat va être mauvais, et parce que vous n'avez pas assez pris en compte la difficulté, le handicap, l'empêchement du public que vous vouliez cibler, la relation partenariale ne va pas être bonne et le projet ne va pas être bon.

A l'inverse, bien connaître son partenaire, c'est faire attention aussi à son éventuel manque de fiabilité ou à ses limites. Parfois, vous n'allez pas avoir le choix, vous allez rentrer dans un projet et la personne qui est référente va être en arrêt ensuite et ça va être compliqué et il va falloir porter. Ce n'est pas bol, mais ça arrive à tout le monde. Mais parfois, dès le départ, vous pouvez sentir que vous voulez travailler avec un ESAT, mais vous avez du mal à les avoir au téléphone, la personne référente n'est pas là souvent, etc.

Parfois, il vaut mieux ne pas s'engager dans des projets où, en face, on sent qu'il n'y a pas la force et la répartie nécessaire pour que ça se passe bien plutôt que de s'engager parce qu'on a envie coûte que coûte de faire le projet, et on n'a pas le répondant en face, on porte le projet seul, on le porte jusqu'au bout parce qu'on est motivé en tant que bibliothécaire, mais on n'est pas content qualitativement de ce qu'on a mené.

Lorsque vous aurez une gestion de projet et une politique partenariale, voilà **les étapes** intéressantes, qu'il est important de suivre pour que cette politique partenariale fonctionne bien et que la gestion de projet fonctionne bien.

On va partir d'un cas particulier, un EHPAD vient d'être construit dans votre commune et la médiathèque est sollicitée pour des lectures aux résidents. C'est la naissance du projet. Il y a un besoin exprimé. A partir de là, il va falloir définir ce besoin et mettre en place ce partenariat. Donc, ça veut dire des rencontres avec les responsables de l'EHPAD, avec éventuellement vos élus, notamment l'élu aux affaires sociales, pour définir ensemble le cadre, les attendus, les moyens mis en

place. Quelle va être la force de travail de l'équipe de la bibliothèque pour faire ces lectures ? Quels vont être les moyens, les livres que vous allez mettre pour faire ces lectures ? Quelle est la demande de l'EHPAD ? Une lecture par semaine, par mois ? Là, il peut être intéressant de mettre en place une fiche action qui va vous aider à cadrer le projet. Ensuite, selon l'ampleur du partenariat, il peut être important de planifier, de contractualiser ce partenariat.

Planifier, c'est mettre en place un rétroplanning ou un planning ensuite pour que ça soit clair pour chacun : savoir quand le bibliothécaire va à l'EHPAD par exemple. Contractualiser, ça peut être aussi mettre en place une convention, une charte d'engagement qui rappelle les attendus de chacun. Ça peut être réfléchir à la communication parce qu'on ne fait pas des projets comme ça dans le vent. La bibliothèque, il faut montrer que c'est un acteur important et vivant de la commune. Comment on communique sur ce partenariat ? Et dans ce cadre, le choix des documents éventuellement à lire. Vous allez avoir ensuite la réalisation du projet, le moment T, la lecture à l'EHPAD, c'est assez simple. C'est le plus facile, on va dire. Et vous allez avoir une évaluation du projet à la fin de votre action.

Là, il peut être important de faire une réunion bilan (selon l'ampleur) pour avoir le ressenti des partenaires, ainsi qu'une fiche bilan et son prolongement pour les usagers.

Pour mettre en place une bonne politique partenariale et que ça fonctionne, vous allez avoir beaucoup d'outils. Ceux-ci sont à utiliser selon l'ampleur de ce que vous allez mettre en place et vos objectifs.

Dans notre exemple, si l'EHPAD vous sollicite pour faire des lectures, et qu'en réalité, vous n'allez faire des lectures que trois fois par an et que ça ne prend pas beaucoup de temps, il n'est peut-être pas la peine de signer une convention avec l'EHPAD. Mais si vous allez travailler avec une structure pendant plusieurs années avec à la fois un prêt de collections, des animations, de la médiation, mais éventuellement aussi par exemple la création d'un outil commun ou d'une réalisation artistique commune, là, pour le coup, la convention va être utile au vu de l'ampleur du projet.

Les outils que je peux vous présenter, ça va être par exemple :

→la cartographie ou l'annuaire. Ça vous permet, sur votre territoire, de connaître les acteurs de votre

territoire. Alors, quand on est une petite bibliothèque dans une petite commune, généralement, il n'y a pas tant d'acteurs que ça, ça peut être le CCAS et quelques autres structures. Mais quand on est une médiathèque intercommunale, il peut y avoir différents acteurs qui travaillent de près ou de loin avec les publics empêchés et qu'il est intéressant de connaître. Cela permettra de trouver rapidement le partenaire privilégié selon votre projet et savoir vers qui vous tourner quand vous voulez travailler sur tel ou tel projet.

→La fiche action, il y a un document cadre, ça évite un projet flou et mal cadré dès le départ. Ça permet de définir les enjeux, les objectifs, les acteurs, les moyens, les facteurs de succès ou d'échec. Par exemple se questionner sur les limites, les objectifs, les enjeux. Parfois, on est un peu ambitieux dans nos enjeux, ça vaut peut-être le coup de réduire, et à l'inverse, on peut se dire qu'on peut être plus ambitieux et par exemple permettre à un groupe de personnes éloignées de la lecture de renouer avec la lecture et de se remettre à lire dans les années qui suivent. La fiche action va définir cela et va donner les contours.

→La convention ou la charte d'engagement, c'est plus un document qui permet d'engager chacun des acteurs.

Ça évite généralement un recul de l'engagement du partenaire et ça aide à cadrer et à donner l'engagement commun.

La convention va aussi dire les conditions de la gestion, de l'abandon possible, et s'il y a une partie financière, ça peut être intéressant aussi de bien rappeler à chacun qui doit quoi et l'engagement financier de chacun.

→Le rétroplanning n'est à mettre en place que si vous avez des projets ambitieux, il permet de faire un planning en amont de la réalisation du projet pour en citer les étapes clés, ça évite d'oublier une étape clé. Par exemple, si vous devez travailler avec des collègues, des SEGPA, des classes spécifiques de collège sur un prix littéraire auprès des ados, on va vous demander de travailler avec plusieurs collèges, ça peut être intéressant de mettre en place un rétroplanning pour savoir quand est-ce que vous allez communiquer, avoir vos réunions préliminaires avec chaque collège, etc., pour être sûr de ne pas oublier une étape clé, en fait.

→Le planning, c'est l'inverse, c'est après le projet.

Ça vous permet... Vous connaissez tous les plannings de service public quand vous êtes ouvert au public ! Ça permet de ne pas avoir à oublier un événement, un temps fort. Et puis quelque chose qui est important,

c'est d'avoir un bilan. On ne le fait pas systématiquement.

→Le bilan, ça peut être une réunion bilan, ça peut être une fiche bilan. C'est bien généralement d'avoir une trace, une fiche, un document numérique parce qu'on sait aussi que les équipes ne sont pas toujours stables, les gens peuvent changer de poste, etc., donc les fiches bilans permettent de retracer un historique d'action et ça permet surtout d'évaluer, quantitativement le nombre de personnes touchées, le nombre d'actions, mais qualitativement aussi, avoir le ressenti des partenaires. Par rapport aux objectifs définis en amont dans une fiche action, par exemple, est-ce qu'on a atteint ses objectifs ? Oui, non, comment, pourquoi ? Est-ce que le cadrage budgétaire était bon ? Est-ce qu'on a respecté nos enjeux ? Un projet réussi est un projet qui respecte le planning et les délais, les coûts, et où il y a un retour qualité. En bibliothèque, c'est un retour positif des publics, des données quantitatives et la satisfaction du partenaire.

Si vous réussissez votre politique partenariale, vous pouvez travailler qualitativement auprès des publics empêchés, vous donnez une bonne image de la

structure, vous portez vos projets en en connaissant les limites, vous savez sur quel partenaire vous reposer et sur quel partenaire il va falloir être moteur et plutôt solide. Vous réussissez à motiver l'ensemble d'une équipe autour des projets communs et structurants pour vous évaluer en continue et évoluer, vous diffusez largement vos services et contenus culturels. Pour le partenaire, ça lui permet de travailler avec une structure culturelle et de bénéficier de services aptes à aider les publics empêchés qu'ils côtoient et ça leur permet d'atteindre leurs propres objectifs, ça peut être la lutte contre l'illettrisme, plus de visibilité, etc.

Je vais finir là-dessus : généralement, un des critères quand même de la réussite d'un partenariat pour une bibliothèque municipale, c'est lorsque vous travaillez avec un acteur, un partenaire et que, suite à ce travail-là, vous allez voir que le groupe avec lequel vous travaillez va venir à la bibliothèque en tant qu'utilisateur. Ça, c'est généralement une petite réussite, quand vous avez réussi... Vous travaillez par exemple avec un Secours populaire avec des actions hors les murs, quand vous voyez des bénéficiaires ensuite passer les portes de votre bibliothèque.

Je vous remercie pour votre écoute.

– Albane Lejeune : Merci beaucoup Guillaume pour cette intervention dense et riche à la fois.

Le support sera disponible à l'issue de ce webinaire. Je vais maintenant céder la parole à Sébastien Portier qui va nous mettre en appétit sur des expériences d'il y a quelques années ou plus récentes. Sébastien, vous avez accepté que je vous soumette à un interrogatoire ! Pour commencer, pouvez-vous nous décrire les projets sur lesquels vous avez travaillé, qui mobilisent, je le rappelle, et des structures de lecture publique et le centre hospitalier et les publics du centre hospitalier, c'est-à-dire des personnes âgées dépendantes. Donc quels ont été les publics, les partenaires et les temporalités des projets menés autour de ces résidences ?

Je vous cède la parole.

– Sébastien Portier : Bonjour à tous. On a effectivement réalisé plusieurs projets autour de l'écriture en présence de plusieurs auteurs, notamment Alain Bujak avec la BD Le Tirailleur, une artiste plasticienne, Sophie Degano, qui écrit aussi, et a publié

Transmission, Transgression aux éditions Ex-Voto, qui est le fruit d'une résidence qu'elle a faite chez nous.

Il y a un autre travail avec une poète qui s'appelle Aurélie Prouff qui a questionné, qui a interrogé les anciens sur : « c'est quoi l'amour ? », c'était un projet lié avec la MJC du pays de Morlaix. On a interrogé des jeunes de 16 à 17 ans sur « qu'est-ce que c'est, l'amour, pour vous ? », et « qu'est-ce que c'est l'amour quand on a 80 ou 90 ans ? ».

Je vais m'attacher à un projet qui a été construit lors du pacte d'avenir en Bretagne, qui faisait suite aux déclarations du ministre de l'économie de l'époque, quand il avait traité les salariés d'une usine qui fermait « d'illettrés ».

L'artiste est venu en résidence, il était en résidence dans plusieurs structures, il y en avait quatre ou cinq, et notamment l'hôpital de Lanmeur.

Ça vous met dans l'ambiance : trois témoignages de résidents de l'EHPAD, qui parlent un peu de leur vie, mais c'est amusant parce que la vidéo a été réalisée par une petite grand-mère qui avait à l'époque 95 ans. C'est juste pour vous mettre un peu dans l'esprit. Et après, on continuera un peu le topo.

[VIDEO]

Première vidéo :

– J’ai eu une vie heureuse avec mon mari.

103 ans de vie commune sans amour.

Et puis la maison, il a fallu... Le terrain d’abord à acheter. Il était à vendre. On était chez maman en vacances. Et puis alors, on dit : « on va faire un tour en voiture ». Et en passant... Il n’y avait pas de maison, c’était un terrain. Mon mari arrête la voiture. Je dis :

– « pourquoi tu t’arrêtes là ?

– Regarde ».

Je dis : « Oui, il est à vendre, et alors ?

– Ben on va l’acheter ! »

On est partis à la mairie tout de suite et chez le notaire ! On est revenus chez maman : « On vient d’acheter un terrain !

– Quoi ? »

Alors, elle a voulu aller le voir tout de suite.

On est allés lui montrer.

Deuxième vidéo :

– Je suis parti en Angleterre. Tout de suite, j’ai passé mon certificat d’études.

J’ai embarqué sur un voilier

pour aller en Angleterre sur un caboteur, quoi, sur l’Océanite,

pour aller de Roscoff à Cardiff, sur un voilier.

On avait huit jours pour y aller.

Il n’y avait presque pas de vent. Il y avait du vent au départ et arrivé au milieu de la Manche, il n’y avait plus de vent. C’était presque le calme plat.

Alors, on est resté presque deux jours sans bouger.

Après, quand le vent est revenu, on a rejoint Cardiff, quoi.

Troisième et dernière vidéo :

– (*chant*)

Ça veut dire « A Sainte Anne, notre mère, notre bonne mère (...) »

Ou bien alors :

(*chant*)

Parce qu'Anne, « *Itron* » [*en breton*], c'est une dame. (...), c'est notre dame.

– Albane Lejeune : Tu nous as projeté dans la culture bretonne très vivement. Pouvez-vous décrire les actions portées et l'impact que cette résidence a pu avoir sur les publics en situation de polyhandicap et de grande vulnérabilité qui sont les vôtres ?

– Sébastien Portier : La vidéo, c'était pour vous montrer le sujet, le fait que c'était un lieu des voix. Vous avez été bien dans l'ambiance !

Pour ce projet, on avait comme partenaire engagé le Pôle Culture du Roudour, Livre et Lecture en Bretagne et la DRAC Bretagne. On a souvent le département du Finistère, la région Bretagne et Morlaix Communauté comme partenaires. Le public ciblé, c'était l'ensemble des résidents de la structure, on a 255 résidents à la structure de Lanmeur. Il y a des résidents qui ne sortent pas de leur chambre, qui ne sont pas mobiles. On a quatre services. Il faut savoir que les différents âges... Le plus jeune a 57 ans et la plus âgée a 105. On a quand même pas mal de générations à contenter avec des problématiques assez différentes entre 57 ans

et 105 ans. On n'a pas les mêmes choses à dire.

L'action s'intéresse aussi aux accompagnants et aux professionnels de l'hôpital. Pour le travail de Frédérique Niobey, c'était en 2014, on avait fait une semaine en juillet et une semaine fin août.

Sur l'ensemble du travail que je fais en résidence, c'est souvent un travail de collecte des histoires de vie des résidents et travailler sur leur perception de la vie en institution. Là, c'était un travail autour du thème : des lieux, des voix, sur : comment on perçoit sa voix ? Comment elle nous a marqué ? Pourquoi ? Comment elle nous a hérissé, et pourquoi ? Et on a travaillé sur un de ses ouvrages.

Donc, un travail de collectage de vie, d'écriture et de lecture sur le travail de l'auteur. Les questions qu'on a posées, c'est : Comment les personnes vivent-elles leur entrée en institution ? Comment elles vivent en institution ? Quelles sont les relations entre les résidents, à savoir s'il y a de la solidarité ou si c'est chacun pour soi et dieu pour tous ? et quels sont les rapports avec les professionnels, tous les professionnels ?

On voit les rapports qu'il peut y avoir. Le soignant, il est en tenue blanche. On sait ce que c'est quand on est allé à l'hôpital, la place d'être soigné. Quelle est leur place par rapport à l'institution hospitalière, leurs rapports avec les professionnels de santé ? Comment se passe le fait de faire entrer son proche en EHPAD, ce qui n'est pas toujours une décision facile à prendre, le fait de passer la main ? Et montrer aussi que l'EHPAD, c'est aussi un lieu de vie.

On prend les témoignages des résidents et des professionnels, car un EHPAD, c'est aussi un village. Ça n'a pas très bonne presse. Mais c'est aussi un village, c'est vraiment un lieu de vie. Les couloirs, ce sont les rues, la salle de restauration, c'est la place du village, et chacun rentre dans son domicile après, à savoir la chambre. C'est aussi marrant de questionner tout ça. C'est le premier point.

Albane m'avait aussi posé la question de savoir quel était le bilan que j'avais fait avec notre partenaire qui est le Pôle culturel du Roudour. La situation est particulière : on a élaboré pas mal de partenariats avec le Pôle depuis de nombreuses années. On travaille ensemble depuis 2012 ou 2013.

Et on travaille aussi beaucoup sur les résidences de musique, des résidences de création in situ.

Donc, c'est ce que je disais, c'est un peu particulier. On a quand même une expérience assez longue de partenariat ensemble.

L'intérêt du partenariat aussi, c'est que toutes les résidences ont eu, de par les partenariats aussi, une très bonne visibilité à l'échelle du territoire et même au-delà. Par exemple, on va avoir une résidence d'écriture qui a donné lieu à des expositions qui ont été présentées au Pôle Culturel et dans l'EHPAD, il y a eu également une présentation du travail des auteurs à la médiathèque avec un temps de présence de Frédérique Niobey, de Alain Bujak aussi, par exemple, et la mise en place de cafés littéraires.

– Albane Lejeune : Finalement, Sébastien, sans cette dynamique partenariale avec le Pôle Culturel Roudour ou d'autres acteurs, qu'est-ce qu'il en serait de la vie à l'intérieur de l'EHPAD? Vous disiez que c'était un lieu de vie, un village. Sans ces partenariats, comment ce serait ? Qu'est-ce qu'ils apportent à la dynamique des publics, du personnel et des familles ?

– Sébastien Portier :Ça évite un cloisonnement de l’EHPAD. Il y a eu les partenariats avant le Covid. Puis il y a eu le Covid : on a vu ce que c’était sans partenariat. On était une espèce de bulle et on était en contact avec les familles qui ne pouvaient même plus rentrer. Les résidents avaient l’habitude d’avoir des gens, d’avoir des artistes, des troupes de comédiens... Sans partenariat, on se sent quand même un petit peu seul. On peut continuer toujours à faire de l’animation quotidienne, on peut toujours organiser des repas... Bon, pour le coup, c’était un peu compliqué... mais sans partenariat, on va être plus en autarcie. On surprend moins les résidents. Moi, c’est ce qui m’intéresse dans mon métier, c’est de surprendre. Souvent, ils vont demander un projet, avoir une idée, et on leur demande de faire un petit pas de côté par rapport au partenariat.

– Albane Lejeune :Vous avez eu raison de parler de la crise Covid, c’était l’un des enjeux de ce webinaire, de montrer qu’il y a eu un avant et un après. Vous nous re-projetez dans un temps de jadis et un temps de demain. Par rapport à ce que présentait Guillaume,

comment, vous, vous formalisez ces partenariats avec les différents acteurs ?

– Sébastien Portier : Par rapport aux partenariats, c'est un peu rejoindre quels conseils ou bonnes pratiques on pourrait avoir. Il y a des conventions qui sont signées avec nos partenaires. Mais ce que je veux surtout dire, c'est qu'il est important que les projets viennent des principaux concernés, les résidents ou les personnels. Le projet de Frédérique Niobey était particulier parce qu'il venait d'en haut et c'est grâce à sa capacité d'adaptation à la « commande », et aussi parce que les résidents étaient habitués à croiser d'autres auteurs, qu'ils ont pu se livrer plus facilement. On a gagné du temps.

Sinon, ce n'est pas évident. Et sinon, je rejoins Guillaume : le fait que je sois présent, ça a peut-être joué. Parce que c'est important d'avoir un médiateur, un relais dans la structure.

Je développe une action aussi à l'hôpital de Morlaix, parce que leur problème, c'est qu'il n'y avait pas de retour, de suivi, donc chaque fois, le projet échouait. Il faut un partenaire de confiance, bien se mettre d'accord sur les attendus. J'ai constaté qu'il ne faut pas

forcément chercher à rattacher trop de partenaires sur une action car cela génère souvent des déceptions. Sur le projet avec Alain Bujak, on avait comme partenaires Les Moyens du Bord qui développent « Multiples », un salon de la petite édition à Morlaix, et qui se sont retrouvés un petit peu de côté par le fait des choses. Il vaut mieux faire un projet à deux qu'à cinq, quoi.

Autre élément important : il faut se donner du temps, avoir du temps de présence pour que les résidents aient le temps de se livrer. Je parle de la situation d'EHPAD, mais c'est pareil, je pense, en ESAT, et donc, avoir la récurrence de ces actions facilite les choses. Pour l'accès au livre et à la lecture, on a développé une bibliothèque : quatre chariots-bibliothèques dans la structure. C'est au livre et à la lecture d'aller à la rencontre du résident. On travaille avec des associations comme l'Embellie aussi qui viennent faire des lectures dans l'EHPAD. Les livres audio, aussi, quand ils sont bien faits, et monter des ateliers de lecture aussi avec des éducateurs et des animateurs. Voilà à peu près.

– Albane Lejeune : Un grand merci Sébastien pour ce retour très concret. Je retiens la question de la confiance et d'une ambition mesurée mais qui n'appelle qu'à se développer, à se renforcer comme le disait Guillaume.

Parmi les questions dans le chat, il y en a une de la part de Sophie : Est-il possible de trouver un exemple de convention, de charte d'engagement ?

– Guillaume Diaz : Vous allez avoir, sur le site de l'Enssib, un mémoire d'Ophélie Ramonatxo, qui date de janvier 2006, où il y a en annexe une convention. Dans ce mémoire, vous allez trouver un modèle de convention dont vous pouvez vous inspirer. Sachant que c'est une situation un peu particulière parce qu'il y avait une mise à disposition de la part de la médiathèque pour le nouveau service de l'hôpital. Sinon, tournez-vous vers vos bibliothèques départementales. La difficulté des conventions, c'est que c'est du juridique entre deux partenaires qui s'engagent, on ne les trouve pas facilement sur Internet. Votre bibliothèque départementale peut par contre vous en proposer en lien avec votre projet. J'ai vu une autre question sur les fiches bilan.

Là, pour le coup, je peux en partager. Il y en a plus facilement là sur les sites de bibliothèques départementales ou en ligne. Ça peut être intéressant...

Certaines fiches bilan ne prennent pas en compte toutes les dimensions. L'idéal est d'avoir un retour qualitatif et quantitatif.

– Albane Lejeune : Ce sera partageable, Guillaume ?

– Guillaume Diaz : Je demanderai l'autorisation à la Bibliothèque départementale du Finistère et si c'est bon, je vous le donnerai en même temps que les documents accessibles sur le site de Livre et Lecture en Bretagne.

– Albane Lejeune : Très bien.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à les relayer tout de suite sur le chat.

J'en avais une pour vous deux. Sur la question des partenariats, on est d'accord que le cœur de cible, comme dans toute action du service public, c'est bien l'utilisateur, le public.

Mais la question des tutelles, des décideurs et de la valorisation de ces partenaires auprès des décideurs est aussi importante pour les pérenniser. Comment faites-vous pour les faire reconnaître ? Parce que ce sont des actions de long terme. Est-ce que vous avez des trucs et astuces pour faire notamment que les élus soient parties prenantes ?

– Sébastien Portier : Je sais que, nous, on arrive à le valoriser parce que c'est souvent construit à travers des dispositifs assez costauds comme le dispositif Culture Solidaire pour le département du Finistère ou Culture Santé avec la DRAC et l'ARS. On a ces relais-là. Et comme on est soutenus par Morlaix Communauté, nos élus sont pas mal derrière et suivent le dossier. L'EHPAD de Lanmeur est le premier employeur du Canton, c'est une petite structure, mais à l'échelle du territoire, c'est quand même assez gros.

C'est vrai que, nous, on a pu le valoriser comme ça à travers des gros dispositifs. Il y a la région Bretagne aussi qui a pas mal valorisé les choses aussi en général.

– Guillaume Diaz : Je vois le chat en même temps...

C'est drôle parce que ta question, Albane, rejoignait la question d'une participante en disant que, souvent, les résultats ne sont pas tous évalués et que c'est compliqué de mettre dans des bilans autre chose. Vous avez des formations, déjà, auprès des bibliothèques départementales, alors, pas toutes ou par tous les ans, mais il y a quand même des formations sur comment évaluer sa bibliothèque, et en lien avec ces formations-là, comment proposer une évaluation à vos élus. Vous pouvez avoir normalement les bilans de fin d'année aussi qui vous permettent de dire les choses. Après, une des façons, mais ça fonctionne ou pas, c'est aussi d'inclure les élus lors de vos réunions de travail ou temps forts. Si ce n'est pas Madame la maire ou Monsieur le maire, ça peut être l'élu délégué aux questions sociales. Ne pas hésiter aussi communiquer. Communiquer avant, on sait faire pour ramener des gens, mais communiquer après aussi, ou en tout cas essayer de mettre sur nos portails, sur nos réseaux, avec nos journalistes des bilans de l'action pour montrer qu'il se passe des choses.

Et puis, je dirai que, si le partenaire est satisfait, parfois, enfin, moi, ça peut m'arriver, ne pas hésiter aussi à dire : vous pouvez aussi faire rentrer. Parfois, la

bibliothèque dans certaines situations est décrédibilisée, donc dire à notre partenaire : si vous êtes content aussi, n'hésitez pas à le dire.

– Albane Lejeune : On arrive au terme de ce Midi de l'accessibilité. Merci à vous deux pour ces échanges passionnants. Un grand merci à Céline de Voxa Direct, à Livre et Lecture en Bretagne, au Centre national du Livre, et à vous, participants, d'avoir répondu nombreux présents à notre invitation. Comme l'a indiqué Maïlys, vous aurez accès à un replay audio et en lecture sur le site d'ici quelques semaines et une boîte à outils comprenant les supports des intervenants et les ressources qu'ils ont pu évoquer. Leurs contacts vous seront communiqués après le webinaire. Vous allez recevoir un petit questionnaire d'évaluation, merci d'y répondre, il est important pour nous pour faire le bilan de ce webinaire. Prochain rendez-vous sur l'accueil des personnes autistes en médiathèque. Merci. A très bientôt, et à mardi prochain sans doute.